

## Édito

Nous vivons actuellement une crise énergétique majeure, qui se traduit par une flambée des prix du gaz et de l'électricité sur les marchés et un approvisionnement énergétique tendu. C'est tout particulièrement le cas pour l'hiver 2022-2023 qui s'annonce d'ores et déjà délicat pour le système électrique.

Quelle est l'origine de cette crise ? Quels en sont les effets sur les marchés et par conséquent sur les entreprises et les particuliers ? Quelles mesures gouvernementales en cours et à venir pour limiter les effets de cette crise ? Quels leviers à la main de chacun en matière de sobriété énergétique ? Quels risques plus spécifiquement sur l'hiver à venir ? Existe-t-il des risques de coupures ?

Dans cette Lettre Info dédiée exclusivement à la crise énergétique que nous traversons, nous balayons l'ensemble de ces sujets afin d'apporter

des clés de compréhension et d'explicitier les pistes et leviers d'action à la main de chacun.

Dans cette crise, les équipes d'EDSB sont pleinement mobilisées pour vous accompagner, tout particulièrement dans la mise en œuvre des mesures gouvernementales annoncées le 14 septembre dernier par la Première Ministre. En lien étroit avec RTE (le gestionnaire du réseau de transport d'électricité), nous préparons dès à présent l'hiver. Même si le risque de coupure est faible, il ne peut être totalement exclu. Mobilisons-nous pour réduire autant que possible ce risque en renforçant nos actions en matière de sobriété énergétique.

Timothée Ollivier, directeur d'EDSB

## UNE CRISE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

La flambée actuelle des prix du gaz et de l'électricité découle d'un contexte économique et géopolitique qui déstabilise les marchés énergétiques depuis 2021 :

- La reprise post-covid des activités économiques a entraîné une forte augmentation des besoins énergétiques mondiaux. Les prix sur les marchés de l'électricité et du gaz ont ainsi connu une augmentation sensible.
- Les tensions géopolitiques issues de la guerre en Ukraine ont aussi accentué cette situation inflationniste, rendant encore plus instables les prix du marché.

À ces états de fait s'ajoute la faible disponibilité du parc nucléaire français. Ainsi, début octobre 2022, 24 réacteurs sur 57 sont en service. Certains sont à l'arrêt pour maintenance, et d'autres suite à la problématique dite de « corrosion sous contraintes ».

Sans compter la sécheresse estivale qui a entraîné une diminution marquée de la production hydroélectrique.

### Face à cette crise, des réponses politiques aux niveaux européen et national

Au niveau européen, différentes mesures sont envisagées et pourraient être mises en œuvre sous réserve de transposition. Il est notamment envisagé de plafonner les revenus des producteurs dits « infra-marginaux » (nucléaire et renouvelables) et de taxer les « surprofits » des industries fossiles. Les recettes ainsi constituées permettront de financer des mesures de soutiens aux ménages (bouclier tarifaire) ainsi qu'aux secteurs économiques les plus touchés (aides publiques).

Les deux principales mesures à destination des particuliers et petits professionnels sont décrites ci-après.

### Bouclier Tarifaire

EDSB, en tant que fournisseur historique sur les communes de Briançon et Saint Martin de Queyrières, propose exclusivement le Tarif Réglementé de Vente (TRV) dit « Tarif Bleu », dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA. Les évolutions du TRV sont fixées par la Commission de Régulation de l'Énergie, puis validées par arrêté ministériel et publiées au Journal Officiel avant mise en application.

Au vu de l'augmentation sans précédent des prix de gros de l'électricité depuis plus d'un an, l'État a mis en place des mesures permettant de limiter les augmentations de factures pour les clients au TRV Tarif Bleu, en instaurant en février dernier un bouclier tarifaire pour une année, et plafonnant les hausses de prix à 4 % en moyenne. Le 14 septembre dernier, la Première Ministre a annoncé une prolongation de ce bouclier tarifaire pour 2023, limitant à 15 % en moyenne les hausses de tarifs, qui auraient dû être de 2,2 fois le tarif actuel dès le début de l'année prochaine.

### Chèque Énergie

Afin d'accompagner ces hausses, même si limitées par le gouvernement, la Première Ministre a également annoncé une aide supplémentaire pour aider les foyers plus modestes, sous la forme de Chèques Énergie exceptionnels qui seront versés d'ici la fin de l'année. Ceux-ci seront d'un montant compris entre 100 € et 200 € selon les revenus, et devraient concerner 4 foyers sur 10 au niveau national. Ils pourront être utilisés par les particuliers pour régler tout ou partie de leurs factures d'énergie.

Un dispositif d'aides publiques pour les entreprises afin d'alléger les factures sera également mis en place.

## ET LE PASSAGE DE L'HIVER 2022-2023 ?

En raison des contraintes d'approvisionnement en gaz et de l'indisponibilité d'une partie du parc de production d'électricité, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) anticipe pour cet hiver des difficultés à garantir l'équilibre entre consommation et production d'électricité au niveau national par la mise en place de certaines mesures pour faire baisser la consommation Française. RTE propose un outil d'information en temps réel : <https://www.moncowatt.fr/>



Le signal EcoWatt permet de connaître le niveau de tension du Système Électrique grâce à un signal à 3 couleurs sur 4 jours glissants.

**Signal vert** : Consommation normale.

**Signal orange** : Système électrique tendu. Les « écogestes » – gestes à appliquer pour diminuer ou décaler sa consommation – sont les bienvenus.

**Signal rouge** : Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

Les 5 leviers suivants seront activés cumulativement jusqu'à la fin de la tension :

#### 1/ L'appel aux éco-gestes citoyens et à la sobriété énergétique

Chaque geste de réduction ou de décalage de la consommation compte et peut avoir un véritable impact. Les périodes les plus importantes sont entre 8h et 13h et entre 18h et 20h, le moyen le plus efficace est d'agir sur le chauffage, l'éclairage, l'utilisation des



appareils électroménagers et la recharge des véhicules électriques.

#### 2/ L'appel aux effacements contractualisés

Les contrats d'effacements imposent aux sites d'arrêter leur activité les jours de pointe, moyennant compensation financière.

#### 3/ La baisse de la tension sur les réseaux de distribution

Il s'agit d'une diminution de 5% de la tension du réseau directement depuis le poste source, pour tous les clients. Elle entraîne une baisse mécanique de la consommation en jouant sur le rendement des appareils électriques. Cette baisse est non perceptible pour le consommateur final.

#### 4/ Le recours aux groupes électrogènes (GE) privés de puissance supérieure à 1 MW

Les clients industriels disposant de ces équipements et ayant souscrit des contrats pour les valoriser, seront tenus de les démarrer les jours de pointe. N.B. : Les groupes électrogènes d'abonnés prioritaires (hôpitaux, etc.) ne sont pas concernés car doivent rester en secours en cas de panne.

#### 5/ En dernier recours : le délestage sur les réseaux de distribution

EDSB, gestionnaire du réseau de distribution, devra mettre en œuvre le plan de délestage demandé par RTE sur les communes de Briançon et de Saint Martin de Queyrières. Les coupures éventuelles seront localisées et temporaires, prioritairement sur les plages horaires 8h-13h et 18h-20h. Tous les usagers sont concernés (particuliers, professionnels) à l'exception des sites prioritaires et/ou sensibles déclarés par la Préfecture (hôpitaux, centres de santé, services de secours et de sécurité, etc.).

## Pour aller plus loin en matière de sobriété énergétique

- > **Savoir ce que consomment les appareils électriques chez moi :**  
[agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/electricite-combien-consomment-appareils-maison](http://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/electricite-combien-consomment-appareils-maison)
- > **Comment faire des économies d'énergie toute l'année :**  
[www.moncowatt.fr/foire-aux-questions/comement-faire-economies-energie-toute-l-annee/](http://www.moncowatt.fr/foire-aux-questions/comement-faire-economies-energie-toute-l-annee/)
- > **Des gestes simples pour faire des économies chez moi :**  
[www.ecologie.gouv.fr/des-gestes-simples-faire-des-economies-denergie-dans-maison](http://www.ecologie.gouv.fr/des-gestes-simples-faire-des-economies-denergie-dans-maison)
- > **Les gestes les plus efficaces au quotidien (Ministère de la transition écologique) :**  
[www.ecologie.gouv.fr/gestes-plus-efficaces-au-quotidien](http://www.ecologie.gouv.fr/gestes-plus-efficaces-au-quotidien)

Vous pouvez consulter cette lettre d'infos sur le lien : <http://www.edsb.fr/lettre42.html>  
ou la télécharger sur : <http://www.edsb.fr/telechargements.html>